



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **Jeudi 1er Octobre 2015 à 10heures du matin** il sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

A.O N°	Désignation	Cautio provisoire en dirhams	Le prix d'acquisition d'appel d'offres en dirhams	Echantillon avec l'offre
49/2015	Fourniture de matériel d'entretien de branchements d'eau (8 lots).	5.000,00 pour chaque Lot.	250,00	OUI
50/2015	Travaux de curage hydraulique et manuel du réseau d'assainissement de la ville de Fès.	16 000,00	300,00	-----
51/2015	Réhabilitation et mise à niveau du réseau d'alimentation en eau potable de la commune rurale Ras Tabouda.	28 000,00	350,00	-----
58/2015	Contrôle de la qualité de l'eau potable dans la zone d'action de la Radeef.	5 400,00	300,00	-----
61/2015	Travaux de recherche et de réparation des fuites sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Fès (2lots).	Lot 1 : 6 000,00 Lot 2 : 25 000,00	400,00	-----

Le **Jeudi 22 Octobre 2015 à 10heures du matin** sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

A.O N°	Désignation	Cautio provisoire en dirhams	Le prix d'acquisition d'appel d'offres en dirhams	Echantillon avec l'offre
62/2015	Fourniture de compteurs électriques statiques pour les clients basse tension.	29 000,00	250,00	OUI
63/2015	Fourniture de câble moyenne tension	30 000,00	200,00	-----

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division des marchés de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP 2097 Fès, ou envoyés par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 20 du règlement.

NB : Les candidats qui désirent avoir le cahier des charges par AMANA doivent prévoir 50,00 DH de plus pour frais d'envoi.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 28 et 30 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de la régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité de Fès ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la RADEEF ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité

Base juridique :

Lois et règlement en vigueur au Maroc en particulier le règlement relatif aux conditions et formes de passations des marchés de la régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Fès.

Le dit règlement est affiché au site Web de la RADEEF : www.radeef.ma.

Les cahiers des charges sont disponibles pour consultation sur le site web de la RADEEF, néanmoins ceci ne dispense pas le soumissionnaire éventuel de retirer le CPS paraphé de la Division des marchés.